

Expérimentation E+C-

Quels impacts pour les promoteurs et constructeurs ?

[Retour d'étude]

Réalisée auprès des **Promoteur et Constructeurs**, cette enquête vise à **mesurer l'adaptation de la filière du bâtiment aux futures évolutions réglementaire**, en caractérisant notamment les **leviers et freins résultants de l'expérimentation E+C-**.

Cette enquête mesure et analyse :

- la capacité par les acteurs à aller (ou non) jusqu'à la **labélisation**
- leurs **perceptions** des impacts économiques des efforts effectués pour se conformer aux exigences (enveloppe et équipement)
- les **critères** importants manquants par **rapport à la RT2012**



Profil du panel

Typologie de construction

Les répondants interviennent principalement sur :

Maisons individuelles
(MI)



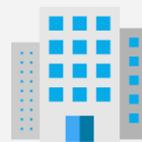
31 %

Logements
Collectifs (LC)



35 %

Tertiaire



35 %

Volume de construction / an par les répondants :

MI

63 %

< 50

38 %

> 50

LC

11 %

< 50

89 %

> 50

Activités tertiaires représentées :

- Bureaux : 78 %
- Enseignement : 67 %
- Commerce : 33 %
- Autre (Equipelement public) : 11 %

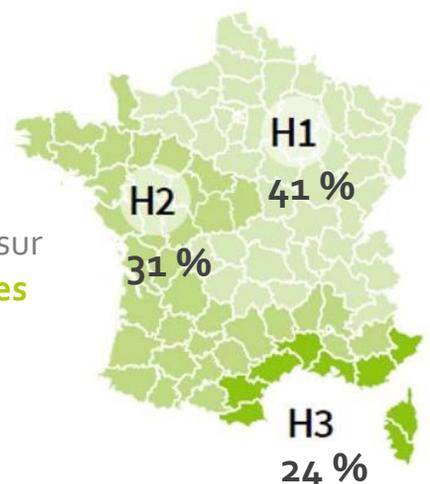
Les répondants évaluent la perception de leurs clients au regard du label E+C- comme :

- intéressés (29%)
- indifférents (36%)

Nous estimons à **280 000 m²** la surface associée au **nombre de répondants** (en cumulé), au regard des volumes de construction répondus.

Répartition des zones climatiques sur lesquelles les répondants opèrent :

50 % opèrent sur toutes les zones



93 %

Des répondants se sont **intéressés à l'expérimentation** et ont **mis en place** (ou tenté de mettre en place) **des critères E+C-** sur leurs projets de construction



- La **moitié** sont (ou vont aller) jusqu'au label
- **1/3** n'ira pas jusqu'au label (pour des raisons trop administratives ou car non souhaité par le maître d'œuvre)

Volet Carbone

50 %

estiment que l'introduction du **volet Carbone** dans l'expérimentation E+C- a fait **évoluer leurs projets de façon significative.**



Sur quel élément principal de l'enveloppe ?

71% répondants estiment que le volet carbone a fait évoluer les projets sur la **nature de la structure** (brique, parpaing, bloc béton, bois etc.)

Sur quels équipements ?



Réseaux de chaleur 67 %



Chaudière collective 29 %



Eau chaude sanitaire solaire 29 %

Volet Energie

64 %

estiment que l'introduction du **volet Energie** dans l'expérimentation E+C- a fait **évoluer leurs projets de façon significative.**

78 %

ont alors **favorisé une solution photovoltaïque** dans le but d'atteindre le **niveau E3**



Surface moyenne de panneaux PV utilisée par les répondants selon la **nature du projet** :

Maison individuelle



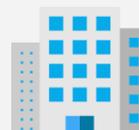
< 10 m²
56 %

Logement Collectif



Entre 50 & 200 m²
44 %

Tertiaire



> 200 m²
44 %



71 % des répondants constatent un **surcoût global** sur le projet mené, par rapport à la RT 2012.

Surcoûts liés à l'étude thermique

Sur les 71% de répondants

50 % évaluent ce surcoût entre 5 et 10%
30 % évaluent ce surcoût supérieur à 20 %

60 % considèrent ce surcoût comme « non négligeable »

Surcoûts liés à l'atteinte des niveaux

Sur les 71% de répondants

Afin d'atteindre les niveaux E et C, les répondants considèrent que les **surcoûts engendrés** (mode constructif & équipement) pour un projet sont de l'ordre de (*par rapport à la RT2012*) :

Surcoût estimé

		< 5 %	Entre 5 et 10 %	Entre 11 et 20 %	> 20 %
Niveaux	E1 ou E2	50 %	10 %	10 %	0 %
	E3 ou E4	10 %	40 %	20 %	10 %
	C1	30 %	40 %	10 %	0 %
	C2	0 %	30 %	30 %	30 %

✓ **Aucun répondant n'a déclaré ne pas avoir atteint le niveau** en raison d'une exigence et d'un surcoût trop élevés.

Confort

Par rapport à la RT2012, les répondants déclarent que l'expérimentation E+C- a eu pour effet de **produire des bâtiments** :

- Au confort **optimisé** : 7 %
- Sans **aucun effet** sur le confort : 36 %
- Au confort **similaire** : 57 %

Evolution du label

Selon les répondants, les **3 critères que les labels réglementaires ou volontaires** actuels (HQE, BREEAM, LEED, Effinergie+) **apportent de plus** par rapport au label E+C- sont :

 **Santé** 79 %

 **Gestion de l'eau** 50 %

 **Confort** 36 %

Parmi les autres :

- Impact environnemental en phase d'exploitation (29%) & de construction (29%)
- Consommation énergétique (14%)
- Retour sur investissement (14%)
- Démontabilité en fin de vie (7%)
- Intégration urbaine (7%)
- Qualité (7%)

S'ils pouvaient faire **évoluer le label E+C-**, les répondants estiment que les **2 indicateurs les plus significatifs à intégrer** seraient :

 **Qualité de l'Air Intérieur (QAI)** 50 %

 **Confort thermique d'été** 21 %

Parmi les autres :

- Retour sur investissement (7%)
- Qualité de la construction (7%)
- Confort lumineux (7%)
- Confort thermique hiver (7%)
- Confort acoustique (0%)
- Sécurité (0%)
- Santé (0%)